

Adresse du conseil général et de la société populaire de Valréas (Vaucluse) qui annoncent un don à la patrie de 4300 livres et les objets provenant des églises, lors de la séance du 29 germinal an II (18 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général et de la société populaire de Valréas (Vaucluse) qui annoncent un don à la patrie de 4300 livres et les objets provenant des églises, lors de la séance du 29 germinal an II (18 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 26-27;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27635_t1_0026_0000_6

Fichier pdf généré le 30/03/2022

[Roquemaure, 19 germ. II]

«Le citoyen Plauzole, habitant la commune de Roquemaure, a fait à la municipalité en vendémiaire dernier la déclaration qu'il était notoire qu'il avait remis sa croix de St-Louis à l'épouse d'un soldat du cy-devant régiment d'Austrasie, environnée d'une nombreuse famille en bas âge et de plus au moment d'accoucher; et a déclaré de plus, n'avoir point et même n'avoir jamais eu en sa possession le brevet de ladite croix qui sans doute sera resté dans les bureaux de la guerre ou à l'état major du régiment dans lequel il a servi; en foi de quoi, il a à la demande de la municipalité refait ladite déclaration, sa première ayant été envoyée au directoire du district.»

PLAUZOLE.

46

Le conseil général et la société populaire de Valréas, département de Vaucluse, assurent à la Convention nationale que le fanatisme n'a plus d'aliment dans leurs murs. Ils annoncent qu'ils ont fait à la patrie un don de 4,300 liv., et qu'ils ont fait passer au chef-lieu du district tous les objets qui dépendoient de leurs cidevant églises; ils invitent la Convention à rester à son poste jusqu'à l'anéantissement de la tyrannie.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Valréas, s.d.] (2).

«Citoyens représentants du peuple,

Depuis l'instant auquel la nation française a fait le premier pas vers la liberté, le cidevant Comtat fût plus que jamais en proie au fanatisme, à la cupidité, à l'hypocrisie et à tous les autres vices qui forment l'odieux tissu d'un gouvernement sacerdotal. Les monstres que la France repoussait de son sein trouvaient un azile dans ces contrées, et y vomissaient leur doctrine aristocratique; des agents du despote Romain y propageaient les maximes ecclésiastiques, et par leur adresse perfide égaraient un peuple crédule et comprimaient le patriotisme en persécutant les patriotes.

La commune de Valréas dont la population ne se porte qu'à 3,500 âmes, a été plus exposée que les autres à la séduction des émissaires ultramontains. Un muscadin mitré l'évêque de Vaison, réfugia dans cette ville son élégance épiscopale, il prêcha si bien les avantages et les honneurs du crime de l'émigration que 42 individus de cette commune sont sortis des terres de la République. Il avait au moment de sa fuite déposé chez divers citoyens des meubles de toute espèce qui ont été découverts

(1) P.V., XXXV, 303. Bⁱⁿ, 29 germ.; J. Sablier, n° 1266; J. Mont., n° 157; Rép., n° 120; M.U., XXXVIII, 475; Audit. nat., n° 573; C. Univ., 30 germ.

(2) C 297, pl. 1030, p. 18. Délibéré à l'unanimité par les membres du Conseil général de la commune, du comité de surveillance et de la Société populaire réunis.

et saisis par la vigilance du commandant de la garde nationale, ainsi que 70 marcs de vaisselle d'argent.

On les a joints aux calices, aux ciboires, aux autres monuments de la friponnerie des prêtres et à la riche enveloppe qui cachait les ossements dégoûtants d'un prétendu saint que des moines imposteurs faisaient adorer comme le dieu de la pluie. Le tout forme un ensemble de 250 marcs d'argent qui sont déposés au chef lieu de notre district et qui sous peu de jours augmenteront la masse des richesses nationales.

Citoyens représentants, notre situation politique à retardé l'instant de notre régénération, mais nos âmes révolutionnaires étaient embrasées du feu du patriotisme avant de pouvoir se livrer à ses mouvements sublimes.

Le jour de notre gloire est arrivé. Nous ne violerons pas nos serments. Le peuple comtadin devenu français se dépouille de ses erreurs. Le fanatisme qui n'a plus d'aliment cède la place à la Raison dont nous avons célébré le triomphe avec une allégresse générale.

Nous avons fait à la République un don de 4,300 livres et de 100 paires de souliers pour ses défenseurs. Maury naquit dans nos murs; nous ne conservons le souvenir de cet ex-constituant qui prostitua ses talents à la cause des rois, que comme un tort involontaire à réparer envers la patrie; il a voulu tuer la liberté; nous désirons de mourir pour la défendre. Un de ses frères méconnu par lui à Rome réfugié depuis à Gênes est venu chercher ici la mort que la loi réserve à ses pareils.

Nous croyons remplir le premier de nos devoirs en vous invitant à demeurer à votre poste jusqu'à l'anéantissement de la tyrannie. Ebranlez; renversez les trônes. Déjouez les infâmes conspirations des tyrans: envoyez à l'échaffaut ces mandataires infidèles qui déshonoraient la représentation nationale en trafiquant de la liberté du peuple. Du sommet de la sainte Montagne, lancez la foudre: dirigez la sur les têtes coupables et posez les bazes immuables d'une constitution qui sera le triomphe de la raison et de l'humanité.

Le gouvernement révolutionnaire est la route qui doit vous conduire au terme de vos travaux. Le moindre relâchement dans l'exécution des mesures sévères que vous a dicté la méchanceté profonde de nos ennemis intérieurs serait un pas rétrograde qui amènerait de nouveaux complots. Les autorités constituées sont obsédées de réclamations astucieuses et sont forcées de donner aux ennemis du peuple des moments qui doivent être consacrés à son salut. Que ces hommes notés de suspicion et d'aristocratie par les comités de surveillance de leurs communes et qui ont reçu des représentants du peuple une absolution imprudente, illusoire, et surprise, soient rendus à la captivité qu'ils avaient méritée; que les suspects qui infectent tous les points de la République soient enfin jugés et punis, et que la ligue insensée qui veut nous donner des fers, reconnaisse à ses défaites et à sa honte qu'un peuple qui veut être libre a toujours la liberté.

PAYEN (off. mun.), PHILIBERT (off. mun.), MARTIN (off. mun.), MONNIER (off. mun.), BER-

TRAND (*off. mun.*), MEZE (*notable*), LEDOUX (*notable*), GILLET (*notable*), F. CLUCHIER (*notable*), VAIDIEU (*agent nat.*), BURY (*notable*), COUSTON, ARNAUD [et 8 signatures illibles].

Les membres du C. révol : CALVIER, VALIDE, ROCHE, ROUSTANG, LAUTIE [et 2 signatures illibles].

Les membres de la Sté popul. : JUGY (*présid.*), RICHAUD (*secrét.*), MASSAS, ROUSTILLAC.

47

Les citoyens de la commune du Collet-de-Dèze, district de Villefort, département de la Lozère, félicitent la Convention nationale sur ses travaux, et l'invitent de rester à son poste. Ils annoncent que les catholiques et les protestants se sont réunis fraternellement, et ont abjuré toute querelle de religion dans le temple de la Raison.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Collet-de-Dèze, 30 vent. II] (2).

« Représentants du peuple,

La philosophie et l'éternelle raison viennent d'opérer aujourd'hui dans cette commune, ce que plusieurs siècles de tyrannie et d'oppression n'avaient pu obtenir; la réunion fraternelle des citoyens protestants et catholiques des deux sexes, tous les préjugés qui s'opposaient à notre bonheur, ont enfin disparu; les rêves de la superstition et du fanatisme sont entièrement oubliés; la raison triomphe maintenant et c'est dans son temple que nous sommes venus abjurer toutes inimitiés et querelles de religion, pour ne nous occuper désormais que des grands intérêts de notre chère patrie; des discours de morale et de civisme qui vont nous être prononcés par des vrais sans-culottes entretiendront dans nos cœurs le feu sacré du patriotisme et de l'ardent amour de la liberté, qui nous ont heureusement garanti des principes dangereux et empoisonnés des fédéralistes; animés du même esprit, dirigés par les mêmes principes, nous nous sommes assemblés dans le temple de la vérité pour célébrer la fête civique de la décade. Le premier sentiment que nous y avons éprouvé, a été celui de vous exprimer notre reconnaissance sur vos glorieux travaux. Il n'appartient qu'à vous, hommes incorruptibles, de sauver la patrie; vous l'avez fait ... Votre courage nous rassurait il est vrai, mais vos succès ont surpassé nos espérances; n'abandonnez donc pas le sommet de la sainte Montagne; continuez à être la terreur des despotes, lancez encore vos carreaux contre les vils conspirateurs jusqu'à ce que vous ayez placé le chapiteau de la félicité publique; nous vous en conjurons au nom de l'humanité et de la liberté outragée. »

LARGUIER (*présid.*), TRÉSONNIÈRE (*secrét.*).

(1) P.V., XXXV, 304. Bⁱⁿ, 30 germ.; M.U., XXXIX, 29.

(2) C 298, pl. 1044, p. 18.

48

Les administrateurs du département de police font passer à la Convention nationale le total des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt, de détention du département de Paris, d'époque du 28 : ce total se monte à 7,460. Insertion au bulletin (1).

[Commune de Paris, 29 germ. II. Etat des détenus au 28 germ.] (2).

Conciergerie	261
Hospice du ci-dev ^t Evêché	132
Grande-Force	708
Petite-Force	297
Irlandais, rue du Cheval-Vert	10
Sainte-Pélagie	260
Madelonnettes	297
Montprin, rue N.D. des Champs	43
Abbaye	108
Collège Duplessis	408
Bicêtre	841
A la Salpêtrière	521
Chambres d'arrêt, à la Mairie	156
Fermes	33
Luxembourg	650
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	484
Brunet, rue de Buffon	49
Picpus, fauxbourg St-Antoine	194
Réfectoire de l'Abbaye	109
Caserne des Petits Pères	47
Les Angloises, rue Saint-Victor	136
Picquenot, à et rue de Bercy, n° 48	35
Les Anglo's, rue de Loursine	123
Caserne, rue de Vaugirard	97
Les Carmes, rue de Vaugirard	351
Les Angloises, fauxbourg St-Antoine	72
Coignard, à Picpus, n° 6	35
Ecossois, rue des Fossés-Saint-Victor	104
Saint-Lazare, fauxbourg Saint-Lazare	647
Mahay, rue du Chemin-Vert	} 30
Maison Saint-Antoine	
La Chapelle, rue de La Folie Renaud	31
Belhomme, rue Charonne, n° 70	99
Bénédictins anglois, rue de l'Observatoire	112
TOTAL GÉNÉRAL	7,460

49

Un des secrétaires fait la lecture du procès-verbal du 26 germinal, la Convention nationale en adopte la rédaction (3).

(1) P.V., XXXV, 304. Bⁱⁿ, 29 germ.

(2) C 298, pl. 1044, p. 19, signée BERGOT, BENOÎT, GRIFFIN.

(3) P.V., XXXV, 304.